

CERTIFICAT DE GARANTIE

N° SÉRIE PORTCRIL _____

N° FACTURE _____

DATE D'ACHAT

/ /

MODÈLE DU SPA

COULEUR DE LA COQUE

COULEUR DU PANNEAU

COULEUR DE LA COUVERTURE

CACHET DE PORTCRIL

INFO CLIENT

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TEL.:

E-MAIL

REVENDEUR PORTCRIL

CACHET DU CLIENT

IMPORTANT

Pour l'activation de la garantie, veuillez remplir cet imprimé détachable, apposer le cachet de la société, puis le retourner à Portcristl dans un délai de huit jours ouvrables à compter de la date d'achat.

Portcristl fournira un manuel d'installation et d'utilisation détaillé pour une mise en marche et un emploi appropriés de l'équipement.

SUIVEZ NOS CONSEILS:

SOYEZ PRUDENT AVEC L'INSTALLATION:

Lors de la mise en service de votre SPA, veuillez à respecter les points suivants:

- Choisissez un emplacement stable, capable de supporter le poids maximum du SPA (en tenant également compte du nombre d'usagers);
- Le SPA doit être placé sur une surface plane et résistante.
- Branchez le SPA à un circuit électrique indépendant de celui de la maison, obligatoirement protégé par un disjoncteur 30mA;
- Prévoyez un accès facile à l'équipement et aux pompes pour un éventuel service d'intervention et/ou d'entretien.

SOYEZ PRUDENT AVEC L'ENTRETIEN:

- Évitez tout contact avec les acides ou les détergents abrasifs, ainsi qu'avec tout type de solvant (alcool, acétone, vernis, etc.);
- Lors du nettoyage du SPA, utilisez des produits non abrasifs; de l'eau avec du savon sera suffisante pour un nettoyage efficace.
- Vérifiez tous les jours les niveaux de pH et de chlore;
- Lorsque vous retirez l'eau du SPA, assurez-vous de la verser dans un endroit capable d'en contenir sa totalité;
- Soyez prudent avec les niveaux d'humidité élevés, car ils peuvent endommager certains des composants du SPA.

LIMITE DE GARANTIE:



PORTCRIL N'EST RESPONSABLE D'AUCUN PROBLÈME CAUSÉ PAR UNE MAUVAISE UTILISATION OU MANQUE D'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT

CERTIFICAT DE GARANTIE

1. Conditions générales

1.1. Ce certificat de garantie est valable pour les produits et catégories fabriqués par Portcristl : SPAS portables et encastrés, d'usage privé ou public, et kits compacts

1.2. Portcristl assure au client une garantie de :

- 1.2.1. 10 ans sur la coque et la structure Ecolite des spas de la marque Portcristl.
- 1.2.2. 5 ans sur la coque d'autres gammes manufacturées, telles que Emotion, Spas de nage, etc.
- 1.2.3. 2 ans sur les composants électriques, les couvertures, les panneaux d'habillage, la tuyauterie, les jets et les capsules de led.
- 1.2.4. 1 an sur les matières consommables tels que les cartouches, l'ozonateur, les ampoules UV, les appuis de tête, les ampoules led, les projecteurs, entre autres.

1.3. La période de garantie est valable à partir du jour où la facture est établie et, pour que la réclamation soit valide, le client doit présenter cette facture comme preuve de la date d'achat et de la livraison du produit, ainsi que de son numéro de série.

1.3.1. À titre exceptionnel, la période énoncée précédemment peut être prolongée à compter de la date de vente au client final, pour une durée maximale d'un an. Par contre, le revendeur doit soumettre à Portcristl la facture de vente au client final avec les détails du produit et compris le numéro de série;

1.4. Toute réclamation pour non-conformité du produit devra faire preuve de l'existence du défaut de conformité;

1.5. Pour bénéficier du droit à la garantie, le client doit suivre rigoureusement les instructions des manuels d'installation et de service du produit;

1.6. En cas d'existence d'une non-conformité couverte par ce certificat, le propriétaire du produit doit contacter le fournisseur ou son revendeur;

1.7. La réparation ou le remplacement des pièces en période de garantie n'étendent nullement la durée de la garantie du produit original mais disposeront de leur propre garantie;

1.8. Portcristl s'engage à remplacer toute pièce endommagée jusqu'au point d'être inutilisable par la période indiquée, après :

- 1.8.1. La réception des pièces défectueuses dans notre usine ou des photos de celles-ci, pour confirmation et validation de la non-conformité par les techniciens de Portcristl.
- 1.8.2. Dans certains cas, après confirmation et validation de la non-conformité par un représentant Portcristl autorisé.

1.9. Portcristl opère sous des conditions d'approvisionnement exWorks. Ainsi, toute demande d'approvisionnement ou de retour de pièces sera de la responsabilité du client/revendeur Portcristl.

2. Limitations

2.1. Cette garantie s'applique uniquement aux ventes aux utilisateurs privés.

2.2. Cette garantie ne couvre pas les défauts causés par des facteurs externes et des causalités non liées au produit, tels que les phénomènes naturels, ainsi que la tension anormale, la pression de l'eau, etc.

2.3. Cette garantie ne couvre pas les dommages résultant d'une utilisation inadéquate, de l'abus, de la négligence, de la causalité de facteurs externes, d'accidents ou de changements (par exemple animaux, poids excessif, vent ou autres intempéries);

2.4. Ce certificat de garantie ne couvre pas l'usure naturelle due à l'utilisation.

2.5. Cette garantie ne couvre pas les dommages causés délibérément, ou résultant d'une négligence, d'une utilisation incorrecte ou des sels et impuretés présents dans l'eau.

2.6. Cette garantie ne couvre pas les situations suivantes d'utilisation incorrecte:

- 2.6.1. Dommages défauts ou défaillances dus à l'exposition à des températures négatives et/ou à des conditions de gel.
- 2.6.2. Dommages dus à une exposition directe du SPA sans eau ou sans couverture aux rayons UV du soleil pendant de longues périodes.
- 2.6.3. Dommages, défauts ou défaillances par une corrosion chimique due à un mauvais entretien de l'eau ou à une utilisation excessive de produits d'entretien ou de produits abrasifs, non adaptés à l'entretien ou au nettoyage du SPA.
- 2.6.4. Dommages, défauts ou défaillances causés par un manque d'entretien général.
- 2.6.5. Dommages, défauts ou défaillances causés par un niveau d'eau insuffisant et/ou des températures inadéquates.
- 2.6.6. Dommages, défauts ou défaillances par manque de protection de la couverture pendant les périodes d'inactivité/inutilisation.
- 2.6.7. Les dommages ou les fluxes générés par une utilisation inappropriée ou excessive de produits chimiques.
 - 2.6.7.1. Attention: Les systèmes de dosage automatique inadéquats peuvent facilement causer cette

situation, notamment s'il s'agit de systèmes de piscine.

2.7. Si son usage diffère de l'emploi prévu, avec des utilisations ou des caractéristiques non envisagées. Chaque modèle est conçu pour un environnement spécifique, que ce soit pour un usage public ou privé et, à ce titre, chaque cas sera exclusif.

2.8. Si le SPA est fourni avec une housse de protection, la garantie ne couvrira pas l'utilisation inappropriée ni les dommages causés par un traitement inadéquat de l'eau ou par le contact du couvercle avec des produits de nettoyage chimiques pendant son nettoyage.

2.9. Cette garantie ne couvre pas les cas d'installation incorrecte ou de pose sous traitée à une personne ou société non habilitée.

2.10. L'inspection du produit et la vérification de son bon fonctionnement, sans défauts et dommages avant l'installation, sont de la responsabilité de l'installateur. Toute réclamation, au titre de la présente garantie, ne peut avoir lieu si le produit est installé sans qu'il y ait eu au préalable la révision mentionnée et le rapport de toute anomalie.

2.11. Le produit ne sera pas couvert par la garantie dans les cas suivants:

2.11.1. S'il est installé ou mis en route incorrectement, avec des dommages ou des défauts conséquents, causés par des procédures d'installation incorrectes, des erreurs d'utilisation, un emplacement inadéquat à l'installation, etc.

2.11.1.1. Surfaces non nivelées et/ou inclinées;

2.11.1.2. Les surfaces de terrain accidenté où l'eau peut s'accumuler et endommager le SPA.

2.11.1.3. Le périmètre de sécurité de 0,5 m autour du SPA n'est pas respecté. La zone d'équipement du SPA n'a pas de zone d'accès ou, en cas de SPA encastré, placer le spa avec la coque sous tension et / ou s'il n'y a pas une vidange et une couverture d'accès, ce qui empêche les interventions de maintenance.

2.11.1.4. Le SPA n'a pas été testé en fonctionnement complet après son installation, pour s'assurer que la procédure correctement a été suivie.

2.11.1.5. Les instructions de configuration des conduites et des circuits standards, ainsi que les distances minimales et / ou maximales de l'installation ne sont pas entièrement respectées.

2.11.1.6. Les instructions d'installation des composants électriques, les valeurs de tension et les réglages du circuit ne sont pas entièrement respectés.

2.11.2. Si le produit est inspecté, réparé, manipulé ou si les services de maintenance sont effectués par une personne non liée à Portcristl, sans son autorisation. Ceci comprend:

2.11.2.1. Tout dommage, défaut ou défaillance causé par des modifications de circuit ou de conception standard.

2.11.2.2. Tout dommage, défaut ou défaillance causé par le non-respect des procédures du manuel d'installations.

2.11.2.3. Si le produit est réparé ou si un service d'entretien est effectué avec des pièces non approuvées par Portcristl.

2.11.2.4. Dommages, défauts ou défaillances causés par la détérioration de l'emballage d'origine.

2.11.2.5. Dommages causés par une installation incorrecte ou lors de la livraison au client.

2.12. Le technicien d'installation ou l'entrepreneur agissant au nom de l'utilisateur doit respecter un périmètre de sécurité de 0,5 m autour du SPA pour accéder facilement à la zone équipement du SPA, ou installer un couvercle d'accès à cette zone s'il s'agit d'un SPA encastré aux zones cachées si nécessaire. Le site d'installation du SPA doit être conçu pour supporter le poids du spa entièrement fonctionnel et prévoir un système de drainage pour évacuer facilement l'eau issue de fuites accidentelles ou de débordements. Cet équipement présente un risque d'inondation inhérent et, à ce titre, il doit être installé dans une zone prête à drainer et/ou évacuer l'eau déversée (autour ou au-dessous du SPA) ou faire face à d'éventuelles fuites circuits internes, pendant l'utilisation du SPA. Cette zone doit également être conçue pour supporter la condensation dans les environnements humides. Il y a également un rayon de sécurité de 1 m autour du spa qui doit être respecté et constitué de matériaux résistants à l'eau. Les frais associés à la non-satisfaction de ces exigences sont supportés entièrement par le technicien d'installation ou l'entrepreneur, et non par le fabricant qui n'est pas responsable de ces coûts.

2.13. Le détaillant se doit de connaître la réglementation et les exigences légales locales, et d'en informer le client, le technicien d'installation et/ou l'utilisateur au moment de l'achat. Le fabricant n'est pas tenu de supporter les coûts supplémentaires de modification ou d'adaptation du produit pour satisfaire les éventuelles exigences du client, une fois le produit commandé.

2.14. Cette garantie ne couvre pas les dommages du SPA lorsque celui-ci est destiné à un usage public, sauf si le produit est vendu avec mention d'une telle utilisation.

2.15. Tout dommage pouvant survenir pendant le transport du produit est de la responsabilité de la compagnie de transport. Le client final ou le technicien d'installation doit ouvrir le colis et inspecter soigneusement le produit lors de la livraison. En cas de dommages visibles sur l'emballage, le client doit signaler immédiatement sur le CMR (document de transport). En cas de dommages invisibles, le client dispose d'un délai légal de 7 jours suivant la date de réception, pour en informer le revendeur, afin que l'assurance appropriée puisse être activée.



TRAV. DO EIRADO DE CIMA, 52 • APTO 255 • 4410-510 ARCOZELO, VNG
TEL.: +351 22 730 02 10 • FAX +351 22 730 02 19
porteril@porteril.com